



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/47/317  
9 juillet 1992  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-septième session  
Points 37 et 80 de la liste  
préliminaire\*

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DE L'AIDE HUMANITAIRE  
D'URGENCE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

RAPPORT DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'ENVIRONNEMENT  
ET LE DEVELOPPEMENT

Lettre datée du 8 juillet 1992, adressée au Secrétaire général  
par les Représentants permanents de l'Estonie, de la Lettonie  
et de la Lituanie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous avons l'honneur, au nom des Gouvernements de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, de vous transmettre le texte d'un message des chefs d'Etat des pays baltes aux chefs d'Etat et de gouvernement des Etats riverains de la mer Baltique, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et à l'Organisation des Nations Unies. Ce document a été signé à l'occasion de la réunion des trois dirigeants baltes tenue le 26 juin 1992 à Tallinn (Estonie) (voir annexe).

Nous vous serions obligés de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 37 et 80 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la  
République d'Estonie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Ernst JAAKSON

\* A/47/50.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la  
République de Lettonie auprès de  
l'Organisation des Nations Un es

(Signé) Aivars BAUMANIS

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la  
République de Lituanie auprès de  
l'Organisation des Nations Un es

(Signé) Anicetas SIMUTIS

ANNEXE

Conseil des Etats baltes

Message des chefs d'Etat des pays baltes aux chefs d'Etat et de gouvernement des Etats riverains de la mer Baltique, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et à l'Organisation des Nations Unies

Durant les années qui ont suivi immédiatement la seconde guerre mondiale, l'Union soviétique a enterré au fond de la mer Baltique des centaines de milliers de tonnes de produits toxiques à usage militaire. La plus grande partie se trouve à la limite des eaux territoriales de la Lettonie et de la Lituanie. L'échappement de substances toxiques dû à la corrosion de ces conteneurs, obus et bombes (qui a déjà été signalé) constitue une menace réelle à la survie et à la santé de millions de personnes et met en danger toutes les formes de vie dans la mer Baltique. Les conséquences de la catastrophe qui pourrait en découler sont imprévisibles, même pour le bassin de la mer du Nord et les pays riverains de celle-ci.

Pour prévenir une catastrophe écologique, le Conseil des Etats baltes s'adresse aux chefs d'Etat et de gouvernement des Etats riverains de la mer Baltique, mais avant tout à la Fédération de Russie qui, conformément à la Charte des Nations Unies, a déclaré qu'en tant qu'Etat successeur de l'Union soviétique, elle assumait tous les droits et devoirs de l'ancienne URSS, à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et à l'Organisation des Nations Unies; il leur propose et leur demande instamment de former une commission internationale spéciale d'experts sous l'égide du Conseil des Etats riverains de la mer Baltique, qui sera chargée d'étudier dans les plus brefs délais cette situation écologique extrêmement dangereuse et, durant la dernière semaine de septembre 1992 - à l'occasion de la Journée internationale de la mer -, de réunir une conférence pour résoudre ce problème avec la participation de tous les Etats intéressés, et si possible au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement.

Le Président du Conseil  
suprême de la République  
d'Estonie

(Signé) Arnold RUUTEL

Le Président du Conseil  
suprême de la République  
de Lettonie

(Signé) Anatolijs GORBUNOVS

Le Président du Conseil suprême  
de la République de Lituanie

(Signé) Vytautas LANDSBERGIS

Tallinn, le 26 juin 1992

-----